



**Les plantations forestières,
Une voie de diversification pour les
concessionnaires de forêt naturelle?**

Contexte

- **Un projet FFEM conduit par l'ATIBT, avec une composante Participation du SPF au mécanisme REDD+ (dont plantations)**
- **Une réflexion plus large en cours pour faire évoluer et consolider le modèle des concessions forestières, et les activités qui s'y déroulent**
- **Valoriser des expériences en cours en RCI**

Le cas de la Côte d'Ivoire



Rôle historique de la SODEFOR

- **Mandat**
 - *créée en 1966, en charge des reboisements*
 - *puis gestion de l'ensemble des forêts classées (FC)*

- **Quelques 200.000 ha plantés depuis sa création**
 - *Diagnostic restant à faire (fortes pénétrations humaines des FC)*
 - *3 850 ha/an sur les dernières années*

- **Dispose d'itinéraires techniques de plantation, capitalisés sur les résultats de la recherche**

Essence	Superficie (ha)
Teck	85 997
Mélange	39 012
Fraké	25 824
Framiré	14 180
Cedrela odorata	11 035
Niangon	9 294
Gmelina	7 474
Samba	3 627
Acajou	2 668
Sipo	1 016
Autres	2 421
Total	202 548

Entrée en jeu des opérateurs exploitants-industriels

- **Avec les reboisements compensatoires instaurés par la réforme forestière de 1994**
- **250 m³ de bois exploités → 1 ha planté**
- **Cahier des charges, contrôles, réception annuelle**
- **Initialement dans le domaine rural (les PEF), puis également dans certaines FC**
- **Plantation en plein d'essences pures ou en mélange, ou plantations d'agroforesterie**

L'expérience Tropical Bois

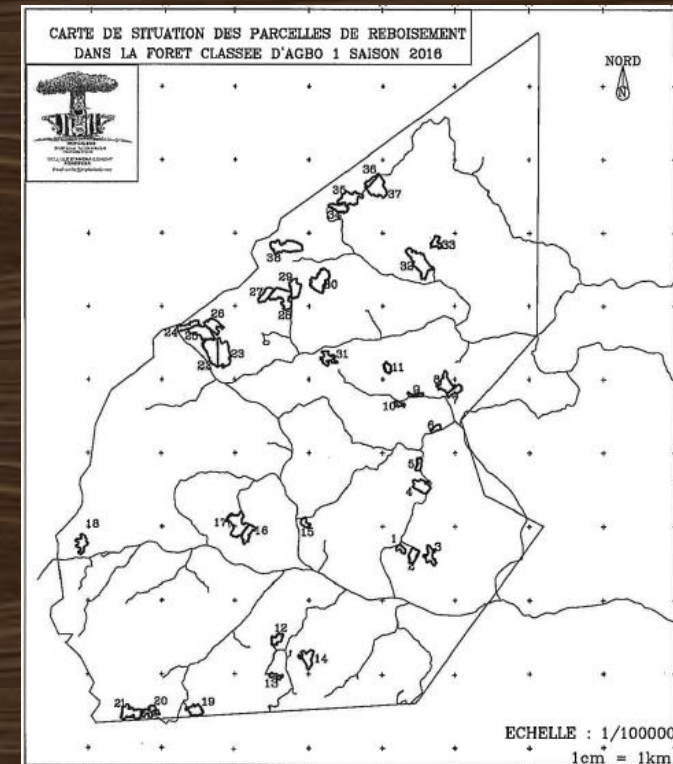
- **Entreprise en place depuis 1984, exploitation – sciage - déroulage**
- **Intervention sur 11 PEF, pour 260 000 ha**
- **1ers reboisements compensatoires dans les PEF**
- **Puis convention de partenariat avec la SODEFOR (2008), avec un mandat de gestion de la FC d'Agbo 1**
- **Entre 1995 et 2017, 6 940 ha reboisés, et 320 ha en régé nat assistée**
- **Principales essences utilisées:**
Amazakoé, Aniégré, Cedrela, Fromager, Gmélina, Kapokier, Makoré, Teck, Tiama

Tropical Bois (réalisations)



Tropical Bois (efforts consentis)

- **Détail de l'effort de reboisement 2017:**
 - 465 ha
 - 118 ha en reb. comp. en propre
 - 147 ha en reb. comp. fournisseurs
 - 100 ha liés à la mise en œuvre du PA de la FC
 - 100 ha hors obligations
- **Moyens humains**
 - Cellule aménagement
 - 5 permanents (surveillance, petits entretiens)
 - >100 saisonniers (plantation, entretien, regarnis)
- **N.B. Aucune récolte dans la FC!**



Autres expériences

- **Autres entreprises consultées et bien engagées dans le reboisement (FIP, Inprobois, Tranchivoire)**
- **Convergences**
 - *Toutes disposent d'un service aménagement fonctionnel, qui a pris la gestion des plantations*
 - *Toutes se ré-intéressent aux anciens reboisements faits dans le DR, et cherchent à mettre en place des partenariats avec les ruraux (appui à l'obtention de certificats fonciers, contrats de vente)*
 - *Des coûts à l'ha (mise en place et entretiens, hors éclaircies) allant de 300 000 FCFA à 650 000 FCFA, selon modalités et terrain)*
 - *Manque de moyens (et de contexte) pour aller sur du reboisement mécanisé*

Enseignements à tirer



Des succès encourageants

- **Des exemples d'engagement fort dans le reboisement**
 - *Les moyens sont mis*
 - *Les FC concernées retrouvent un avenir forestier*
 - *Des solutions se mettent en place dans le DR*
- **Sur les dernières années, 3 000 ha/an plantés par les opérateurs, soit + 80% sur les reboisements SODEFOR**
- **Ce qui était au départ une obligation devient le cœur de la stratégie d'approvisionnement à terme et donc de maintien**

Les points d'attention

- **Sécuriser le contexte d'intervention** (et d'investissements)
 - *Instabilité du cadre réglementaire*
 - *usufruit du bois planté / reconnaissance d'un droit foncier*
 - *Conventions en stand-by, ou pas assez solides, provoquent des doutes et perturbent l'accès à des financements*
 - *Généraliser les droits de préemption pour les bois plantés*
 - Une marge importante de progrès possible sur la qualité du **matériel végétal** utilisé, en s'appuyant sur la SODEFOR
 - Manque de recul sur la **ylviculture** (modalités, coûts, taxation)
 - **Changer d'échelle** et donc de modalités
 - *Effort actuel 7 000 ha/an*
 - *Estimation 25 000 ha/an sur 15 ans pour garder une filière bois d'œuvre nationale*
 - *Plan SODEFOR: 35 000 ha/an sur 10 ans (BO+BE)*
- libérer les énergies, attirer d'autres acteurs

Adaptation des outils industriels

- Etape incontournable à terme
- Les opérateurs consultés déclarent tous que ça restera gérable
- Plusieurs stratégies observées
 - *Investissements en cours*
 - *Préparation à l'investissement*
 - *Evolution marquée vers la seconde transformation et la menuiserie*
 - *Attente d'y voir plus clair sur la sécurité d'appro*

Relais d'approvisionnement

- Tous comptent sur la ressource résiduelle dans le DR (le Fromager) pour tenir le temps d'obtenir la maturation des plantations (15-20 ans)

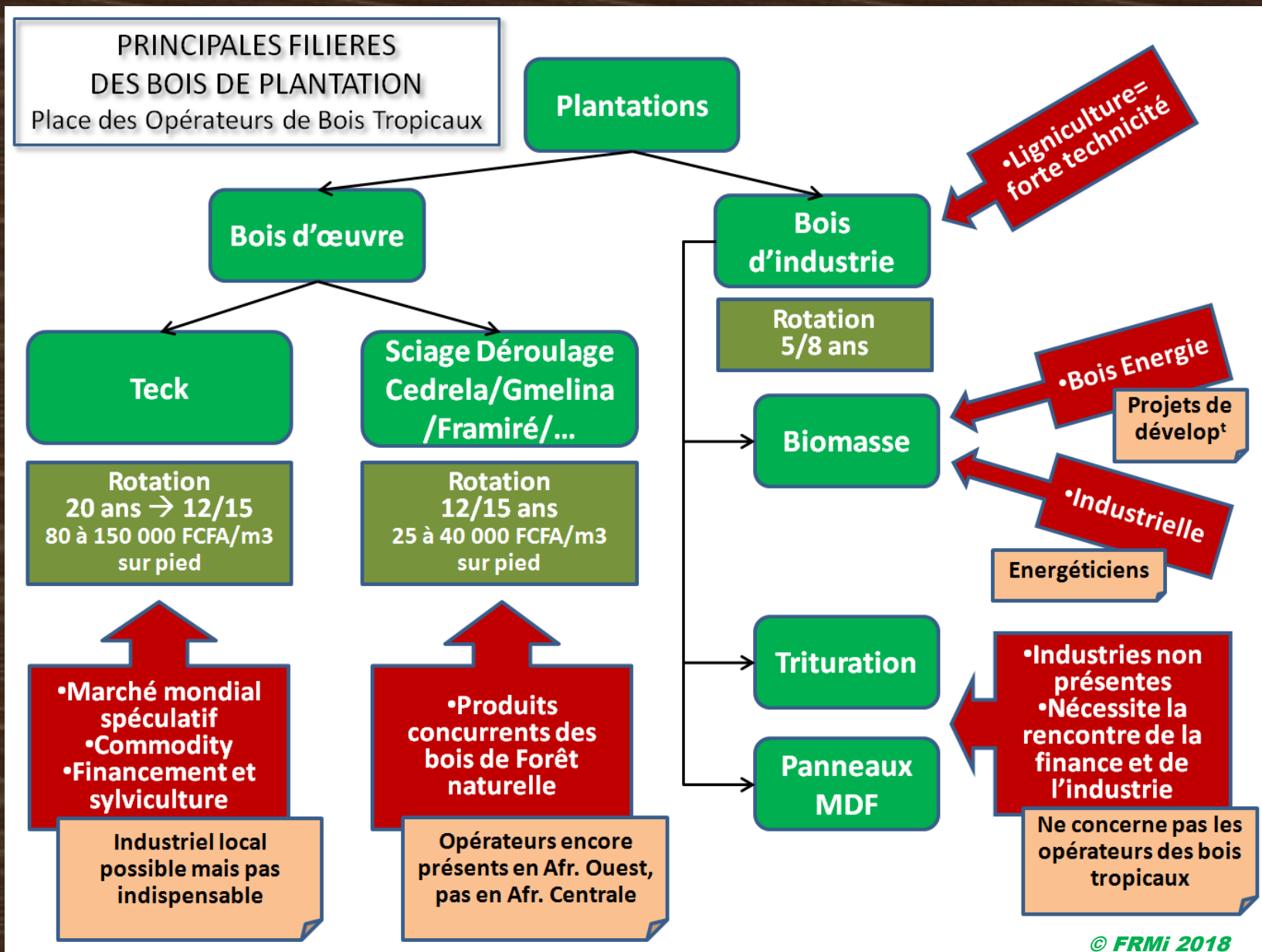
Financement

- **Peu d'appuis encore, secteur jugé à risques**
- **Investissements en propre pour les opérateurs consultés**
- **Dispositif ARIZ de l'AFD, possible si véritable politique de l'entreprise en matière de plantations**
- **PROPARCO (évolution des outils industriels)**
- **Cadre national d'investissement REDD+: pour des projets structurants, instruction et formalisme assez lourd → davantage des opportunités de partenariat pour les opérateurs**

Quelle place pour les opérateurs concessionnaires de Forêt Naturelle?



Les segments possibles d'intervention



Dans le contexte du Bassin du Congo

- **Agir sur les zones soumises à déforestation dans la concession = séries agricoles**
 - *Travailler au bénéfice des populations (approche agroforesterie)*
 - *Le concessionnaire amène de la logistique*
 - *Possibilité d'imputer les coûts sur les redevances liées au développement local, dans une limite à définir?*
 - *Emergence en parallèle d'un acteur conseil sylvicole (type IDF)*
- **Envisager une série de plantation forestière intensive au sein de la concession**
 - *Nécessite un cadre légal bien pensé, un opérateur prêt à s'engager en direct ou en partenariat, un marché*



vous remercient



ATIBT

**Campus du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris
45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle,
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 43 94 72 64
Fax : +33 (0)1 43 94 72 09
Email : info@atibt.org
Internet : www.atibt.org**

FORET RESSOURCES MANAGEMENT

**60 rue Henri Fabre 34130 Mauguio
Grand Montpellier - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 67 20 08 09
Fax : +33 (0)4 67 20 08 12
Email : frm@frm-france.com
Internet : www.frm-france.com**